



# Rapport d'orientations budgétaires 2020

# Contenu du rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour les communes de plus de 3500 habitants

- ❑ Depuis 2017, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget un rapport comportant :
  - 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement. Sont notamment précisées :
    - les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
    - les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre
  - 2° La présentation des engagements pluriannuels :
    - les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
    - le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme
  - 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget
  
- ❑ Objectifs des orientations 1°, 2° et 3° : évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget

# Débat d'orientation budgétaire et publicité du rapport

---

- ❑ Ce ROB donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique,
  
- ❑ Ensuite, dans les communes de 3 500 habitants et plus
  - Le rapport est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante
  - Il est mis à la disposition du public à la mairie, dans les quinze jours suivants la tenue du DOB
  
- ❑ Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen

# Le contexte national et communal

# Contexte national

---

- ❑ Le taux de croissance du PIB attendu, prévu par la deuxième loi de finances rectificative du 26 avril 2020, est de – 8 % et celui de la dépense publique de + 5,1 %. Toutefois, ces chiffres sont amenés à être révisés dans le cadre d'un troisième projet de loi de finances rectificative liée au contexte découlant de la crise sanitaire (- 11 % pour le PIB attendu),
  
- ❑ Revalorisation en 2020 des bases locatives est de :
  - + 1,2 % pour la taxe foncière,
  - + 0,9 % pour la taxe d'habitation sur les résidences principales,
  - + 1,2 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
  
- ❑ Le dégrèvement de TH en faveur des occupants de résidences principales est de 100% en 2020 pour 80 % des ménages les moins aisés.

# Contexte communal

---

## ❑ La mise en place de la commune nouvelle et l'intégration à HBA

- Les données financières ci-après sont celles du premier budget de la commune nouvelle sans références aux budgets des communes historiques de Hauteville-Lompnes, Cormaranche-en-Bugey, Thézillieu, Hostiaz.
- Elles intègrent également les données réelles des compétences reprises de l'ex communauté de communes du Plateau d'Hauteville (Espace petite enfance, intervenant musical, cinéma, certaines interventions auprès d'associations et divers dossiers), ainsi que la première année de règlement des excédents sur les budgets des compétences eau et assainissement transférés à HBA en 2019 prévu pour s'étaler sur 5 années.

## ❑ Un contexte budgétaire contraint suite à la saisine de la chambre Régionale des comptes en juin 2019

- Le CA 2019 traduit un budget réglé par Monsieur le Préfet de l'Ain en août 2019, suite à la saisine de la chambre Régionale des Comptes, incluant notamment un versement exceptionnel au budget annexe du lotissement de Planachat pour équilibre, et un versement nécessaire pour faire face aux amortissements antérieurs sur le budget de la régie des énergies, une réduction de 50% des inscriptions budgétaires de la section d'investissement, et une réduction des charges de fonctionnement.

# Contexte communal (suite)

---

## ❑ **La Fiscalité communale :**

- Pour la première fois cette année, et suite à la réforme de la Taxe d'habitation, le taux de la TH ne sera pas voté en 2020 par le conseil municipal (gelé à hauteur de celui de 2019 pour environ 20% théorique de contribuables), pour la part restante elle doit être compensée par l'Etat. Seuls les taux de TFB et TFNB seront votés, ils intégreront le lissage progressif sur douze années tel qu'il a été décidé lors de la fusion des quatre communes.

## ❑ **L'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 :**

- Des inscriptions budgétaires spécifiques liées au COVID 19 (Achats – aides financières, annulations de loyers, absence de certaines recettes comme le CASINO de jeux )
- Une ligne budgétaire de réserve sera proposée au budget 2020 pour faire face aux dépenses à survenir liées au COVID-19.

## ❑ **Un budget Bois et Forêts en constante régression:**

- L'état sanitaire de nos forêts impacte également très fortement en 2020 les recettes en constante diminution du budget bois. Les travaux sylvicoles et de régénération forestières ne pourront par voie de conséquence être à la hauteur du besoin.

## Contexte communal (suite)

---

### ❑ **L'obligation de réussir les DSP ENERGIE et CASINO de JEUX :**

#### **Régie des Energies:**

- L'avenir financier de la commune est fortement conditionné par la réussite sur cet exercice 2020 de la mise en concession des réseaux de chaleur de Cormaranche et Hauteville-Lompnes.
- L'externalisation de la gestion des réseaux et des investissements, leur développement et le réaménagement de la dette de la Régie des Energies, dont l'annuité sera compensée par la redevance du délégataire doivent permettre d'épargner le budget communal et d'assurer la viabilité de la Délégation de service Public.

#### **Casino de jeux:**

- La Délégation de Service Public du Casino de Jeux d'Hauteville-Lompnes revêt une haute importance, le versement de la redevance sur le produit brut des jeux constitue une recette importante du budget principal.

# Situation communale - Eléments

Fiche : Les Ratios de niveau et de structure  
SITUATION FINANCIERE : Commune de PLATEAU D'HAUTEVILLE

Département : Ain  
Instruction comptable : M14  
Population avec double comptes : 5.025 habitants  
Catégorie démographique : de 5.000 à 9.999 habitants  
Régime fiscal : FPU

Poste : 001015  
N° INSEE : 185  
Gestion : 2019  
Date de traitement : Lundi 1er juin 2020  
Situation provisoire

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b> FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	6.178.963	1.230	1.154	1.168	1.176
dont : Produits de fonctionnement réels	5.879.823	1.170	1.116	1.112	1.138
.....dont : Impôts locaux	2.171.225	432	462	481	501
..... Fiscalité reversée par les GFP	10.280	2	176	205	170
..... Autres impôts et taxes	709.740	141	126	84	98
..... Dotation globale de fonctionnement	1.600.437	318	88	95	151
..... Autres dotations et participations	433.884	86	146	105	81
..... dont : FCTVA	21.598	4	2	2	1
..... Produits des services et du domaine	278.242	55	75	86	88
<b>Total des charges de fonctionnement = B</b>	5.845.998	1.163	1.010	1.011	1.033
dont : Charges de fonctionnement réelles	5.395.518	1.074	925	897	944
..... dont : Charges de personnel (montant net)	2.361.422	470	438	477	534
..... Achat et charges externes (montants nets)	1.690.982	337	253	251	257
..... Charges financières	279.248	56	33	25	24
..... Subventions versées	612.315	122	71	70	66
..... Contingents	103.724	21	49	33	28
Résultat comptable = A - B = R	332.965	66	144	157	143
Capacité d'autofinancement brute = CAF	484.305	96	191	215	194

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 16 soit 100% de la catégorie démographique du département  
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 159 soit 96,4% de la catégorie démographique de la région  
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 1089 soit 96,3% de la strate de la France entière

## Situation communale – Eléments (suite)

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>Total des ressources d'investissement budgétaires=C</b>	947.190	188	464	498	455
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	148.885	30	135	161	139
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	1.520	0	60	61	71
..... Autres dettes à moyen long terme	4.380	1	0	2	2
..... Subventions reçues	224.152	45	49	52	71
..... FCTVA	89.984	18	35	40	39
..... Autres fonds globalisés d'investissement	27.789	6	54	30	18
..... Amortissements	146.977	29	48	61	52
..... Provisions	0	0	0	0	0
<b>Total des emplois d'investissement budgétaires = D</b>	1.168.336	233	521	516	479
dont : Dépenses d'équipement	618.121	123	370	377	366
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	533.252	106	87	92	82
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	11.582	2	0	5	3
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
<b>Besoin de financement résiduel = D - C</b>	221.146	44	57	18	25
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-0	0	-0
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	221.146	44	56	19	25
<b>Résultat d'ensemble</b>	111.819	22	88	138	118

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 16 soit 100% de la catégorie démographique du département  
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 159 soit 96,4% de la catégorie démographique de la région  
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 1089 soit 96,3% de la strate de la France entière

## Situation communale – Eléments (suite)

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>DETTE</b>					
Encours total de la dette au 31 décembre	11.787.589	2.346	1.010	900	823
dont encours des dettes bancaires et assimilées	11.419.174	2.272	996	878	810
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	11.419.174	2.272	996	870	802
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	809.796	161	114	116	104
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1.195.742	238	375	379	313
<b>COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT</b>					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	756.951	151	229	236	212
Résultat comptable = A - B = R	332.965	66	144	157	143
Produits de fonctionnement réels	5.879.823	1.170	1.116	1.112	1.138
Charges de fonctionnement réelles	5.395.518	1.074	925	897	944
Capacité d'autofinancement brute = CAF	484.305	96	191	215	194
Produits de cessions d'immobilisations	293.759	58	34	45	29
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	-48.947	-10	104	123	112
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	-48.947	-10	104	123	113

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 16 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 159 soit 96,4% de la catégorie démographique de la région

Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 1089 soit 96,3% de la strate de la France entière

## Situation communale – Eléments (suite)

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
<b>POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF</b>				
Impôts locaux	36,93	41,43	43,29	44,06
Dotations et participations reçues	34,60	20,99	17,96	20,42
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	27,22	7,88	8,55	13,29
<b>POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF</b>				
dont: Achats et charges externes (montant net)	31,34	27,35	28,00	27,22
..... Charges de personnel (montant net)	43,77	47,38	53,20	56,57
..... Charges financières	5,18	3,56	2,81	2,51
..... Contingents	1,92	5,25	3,71	3,01
..... Subventions versées	11,35	7,64	7,86	7,04
<b>POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>				
Autofinancement net(1)	-7,92	28,13	32,61	30,63
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,25	16,15	16,16	19,25
Subventions reçues	36,26	13,15	13,80	19,27
FCTVA	14,56	9,45	10,68	10,77
<b>AUTRES RATIOS</b>				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	23,58	5,22	4,09	4,17
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	23,58	5,22	4,05	4,13
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	1,07	0,50	0,49	0,49

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 16 soit 100% de la catégorie démographique du département  
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 159 soit 96,4% de la catégorie démographique de la région  
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 1089 soit 96,3% de la strate de la France entière

# Rapport d'orientation budgétaire

-

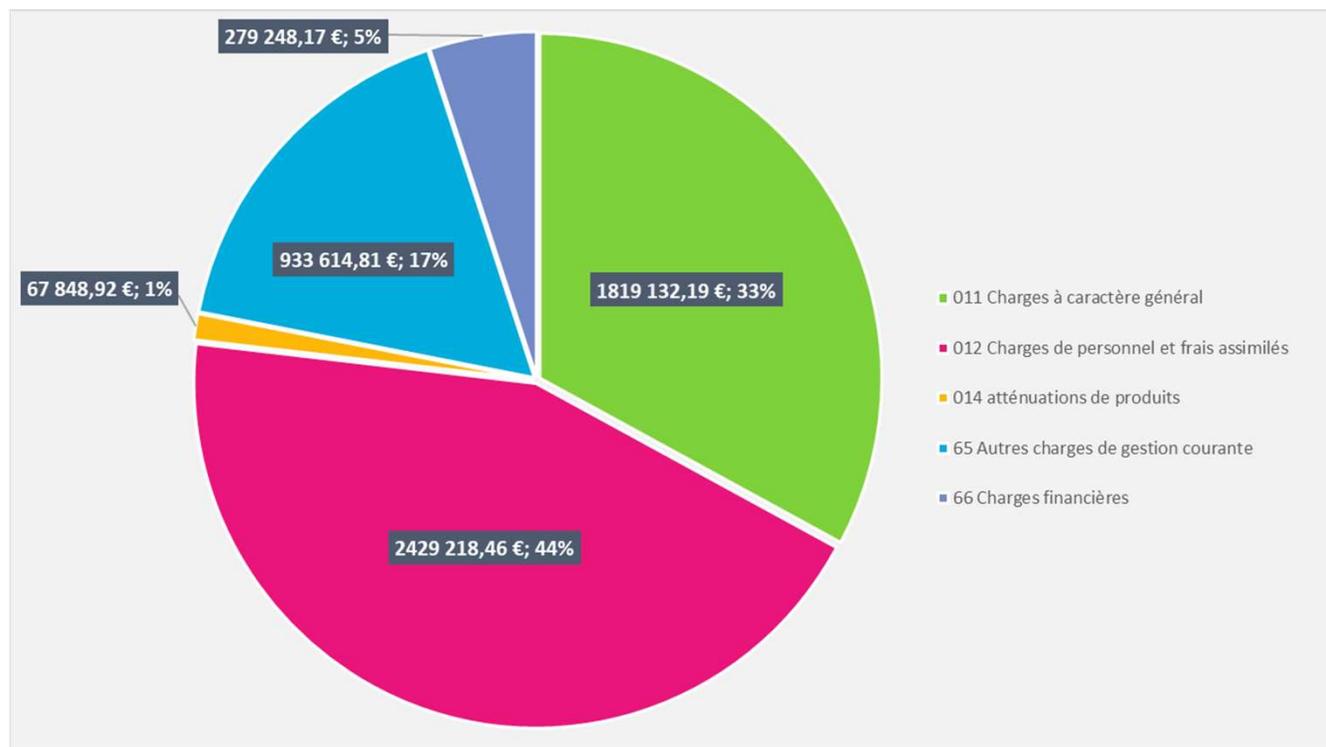
## La commune nouvelle de Plateau d'Hauteville

# Introduction

- ❑ Le présent rapport vise, dans un premier temps, à réaliser une estimation du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement, puis d'estimer leurs évolutions dans les prochaines années
- ❑ Nous étudierons les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune nouvelle. Seront présentées notamment la situation et les hypothèses d'évolution en matière de
  - concours financiers de l'Etat (dotations, subventions, participations),
  - fiscalité
  - tarification
  - subventions
  - relations financières entre la Commune et Haut Bugey Agglomération
- ❑ Nous examinerons les dépenses d'investissement et à la présentation des engagements pluriannuels
- ❑ Nous détaillerons l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget 2020
- ❑ Pour finir, les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses seront présentées

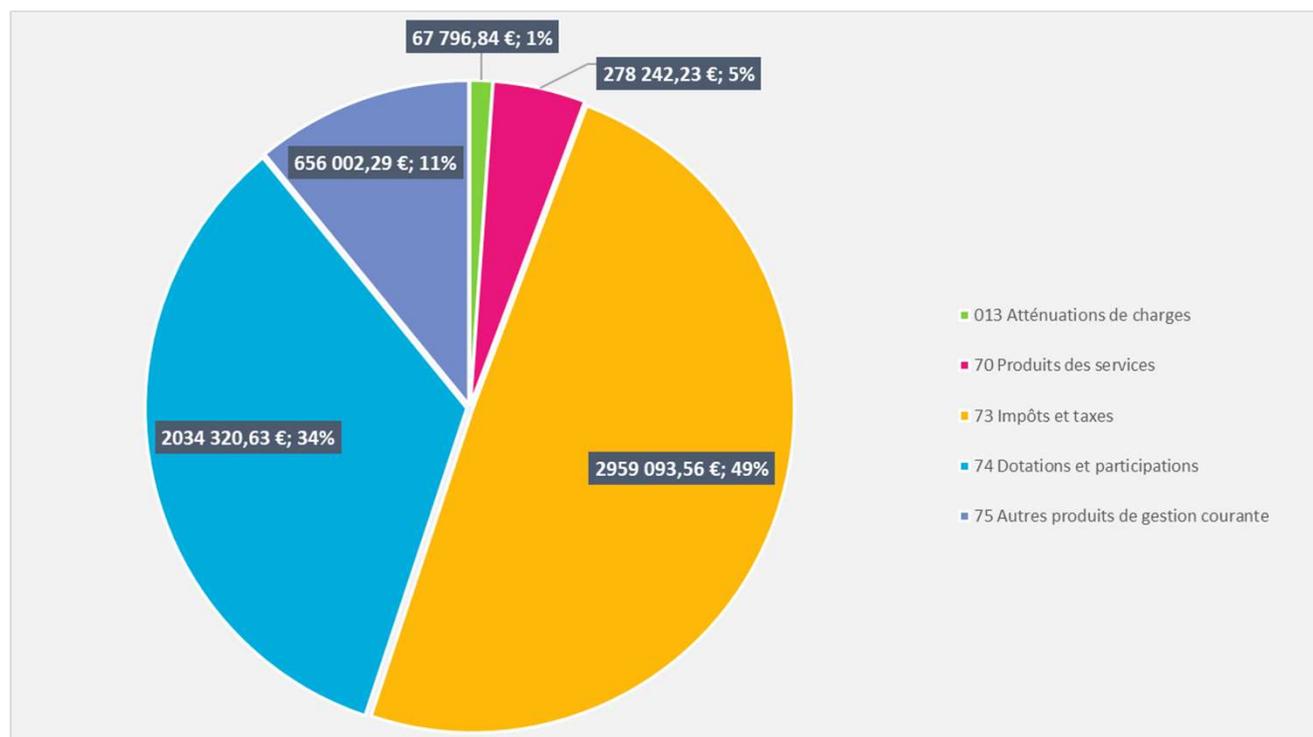
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

# Répartition des Dépenses Réelles de Fonctionnement 2019



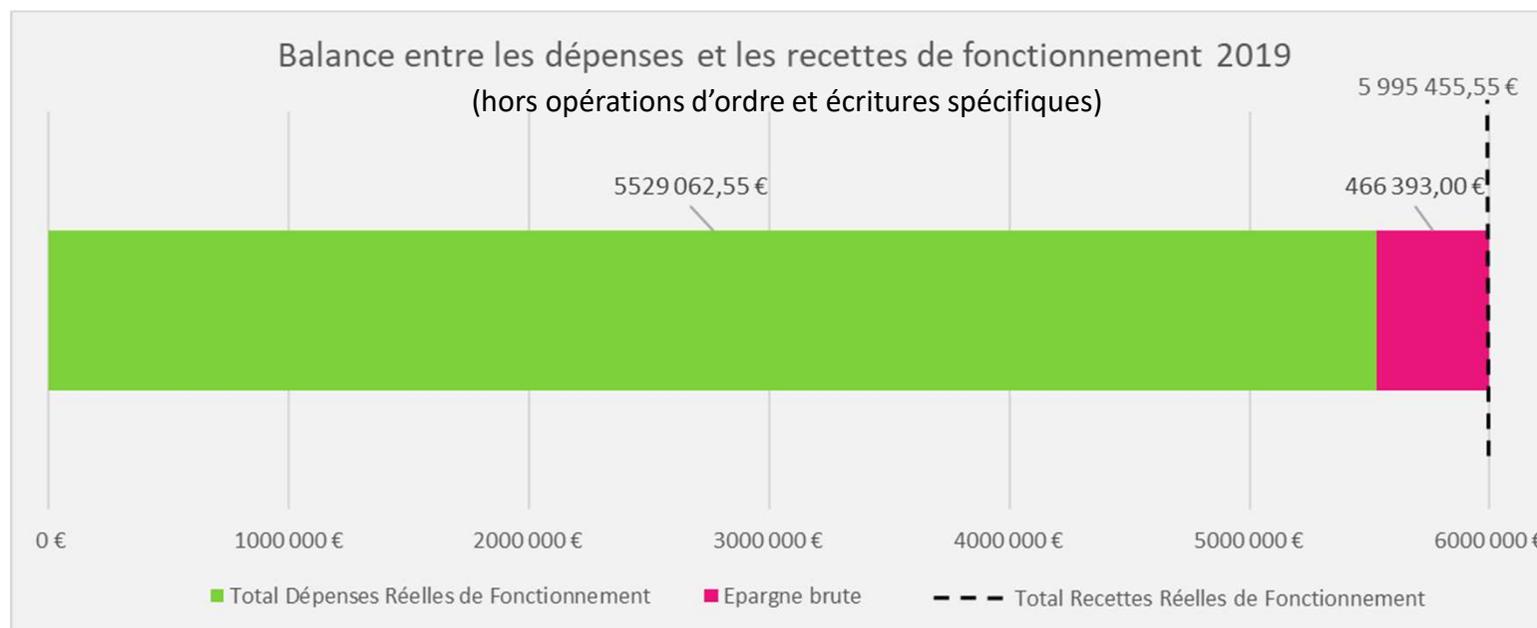
- ❑ La masse salariale de la commune représente près de 44% des dépenses réelles de fonctionnement, elle est en réduction de 7% en 2019/au BP
- ❑ L'importance du chapitre 65 s'explique en partie par :
  - des versements aux budgets annexes de la Régie des Energies (156 927,33€) et du Lotissement Le Planachat (117 239,61€) suite au dispositif préfectoral
  - la reprise des subventions de l'ex CCPH (84 872€) compensées par l'AC de HBA

# Répartition des Recettes Réelles Fonctionnement 2019



- ❑ Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes de fonctionnement de la commune
  - Parmi ces recettes, les taxes « ménages » représentaient 2 177 505 € sur un total de 2 959 093 €
- ❑ Parmi les dotations, la DGF représentait 1 600 436 € sur un total de 2 034 320 €

# Épargne brute 2019



## □ L'épargne brute provient en partie de :

- deux reversements en 2019 du budget Forêt correspondants à celui de l'année 2018 d'un montant de 70 000€ (non réalisé en 2018) et celui de l'année 2019 d'un montant de 60 000€,
- Une réduction des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 8%,
- l'excédent du budget Lotissement Pré Devant clôturé au 31 décembre 2019 pour un montant de 10475,89€.

# Résultats provisoires du budget général

Section de fonctionnement	CA 2019
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 981 643,99 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 218 748,32 €</b>
<b>Résultat section FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 237 104,33 €</b>

Section d'investissement	CA 2019
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 168 336,03 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 126 857,21 €</b>
<b>Résultat section INVESTISSEMENT</b>	<b>-41 478,82 €</b>

<b>Résultat GLOBAL de l'exercice 2019</b>
<b>EXCEDENT de 1 195 625,51 €</b>

- ❑ Au 31 décembre 2019, le solde global de clôture du budget général de la commune s'élevait à 1 195 625,51 € (hors restes à réaliser)
- ❑ Le déficit d'investissement s'élève à 41 478,82 € : une part des résultats de fonctionnement devra être affectée à la section d'investissement pour couvrir ce déficit.

# Compétences nouvelles de la commune

- ❑ Suite à l'intégration à HBA, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune a repris les compétences suivantes de l'ex CCPH :
  - Epicerie VIVAL de Cormaranche-en-Bugey :
    - AC fixée par la CLECT en décembre 2018 est de 1 277 €
    - Pas de dépenses en 2019, encaissement des loyers à hauteur de 3 023 €
  - Cinéma Novelty :
    - AC fixée par la CLECT en décembre 2018 est de 42 787 € en fonctionnement et de 11 707 € en investissement
    - Reprise du déficit annuel (bilan à venir)
  - Espace Petite Enfance + RAM :
    - AC fixée par la CLECT en décembre 2018 est de 380 975 € en fonctionnement et de 53 500 € en investissement
    - Bilan en 2019 : résultat de 319 154 € en fonctionnement
  - Education musicale dans les écoles et établissements de soins :
    - AC fixée par la CLECT en décembre 2018 est de 43 246 € en fonctionnement
    - Bilan en 2019 : résultat de 44 036 €\* en fonctionnement

*\* chiffres bruts sortis du logiciel comptable*

# Les relations avec Haut Bugey Agglomération

Tableau des AC validé par la CLECT en 2018

Communes	AC 2018	Epicerie VIVAL	Partenariat avec l'ADAPA	Cinéma le Novelty	Salle d'animation Thézillieu	Petite enfance	Contributions au SDIS	Subventions versées	Mise à disposition de matériel	Intervenant musical	Solde AC 2019
CORMARANCHE-EN-BUGEY	-88 k€	1 k€					12 k€	0,4 k€			-74 k€
HAUTEVILLE-LOMPNES	-636 k€		17 k€	54 k€		434 k€	58 k€	93 k€	10 k€	43 k€	75 k€
HOSTIAZ	1 k€						1 k€	0 k€			2 k€
THEZILLIEU	-38 k€				40 k€		5 k€	0,2 k€			7 k€
<b>TOTAL commune nouvelle</b>	<b>-761 k€</b>	<b>1 k€</b>	<b>17 k€</b>	<b>54 k€</b>	<b>40 k€</b>	<b>434 k€</b>	<b>77 k€</b>	<b>94 k€</b>	<b>10 k€</b>	<b>43 k€</b>	<b>10 k€</b>

- ❑ La commune nouvelle a intégré Haut Bugey Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2019
- ❑ Au 1<sup>er</sup> novembre 2018, une partie des compétences auparavant exercées par la CC du Plateau d'Hauteville a été restituée aux 4 communes historiques
  - Ces restitutions de compétences ont donné lieu à une révision des attributions de compensation (AC) des 4 communes pour leur permettre de prendre en charge ces nouvelles compétences
  - Alors que les 4 communes historiques versaient auparavant 761 000€ d'AC à la CC du Plateau d'Hauteville, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le solde des AC Haut Bugey Agglomération verse 10 k€ par an à la commune nouvelle

## Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

FPIC	2019
Prélèvement	61 118 €
Reversement	4 058 €
<b>Solde</b>	<b>- 57 060 €</b>

- ❑ Les communes de l'ex-CC du Plateau d'Hauteville étaient à la fois contributrices et bénéficiaires du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012
- ❑ La commune nouvelle a rejoint Haut Bugey Agglomération, qui est uniquement contributrice au FPIC
  - L'intégration à Haut Bugey Agglomération conduira donc a priori à une perte d'éligibilité au reversement au titre du FPIC dans les années à venir
  - En 2020, le reversement serait de moitié selon le projet de loi de finances 2020, soit 2029€ (à confirmer par arrêté préfectoral)
  - Le prélèvement au titre du FPIC sera désormais calculé sur le périmètre plus large

## Résultats des budgets annexes

□ La Commune dispose de 6 budgets annexes au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Section de Vaux-Saint-Sulpice
- Régie des Energies d'Hauteville-Lompnes
- Gîte d'Hostiaz (bar, restaurant et gîte)
- Régie des bois et forêts
- Lotissement le Grana
- Lotissement le Planachat

Le budget du Lotissement Pré Devant a été clôturé au 31 décembre 2019 et le résultat de 10475,89 € a été reversé au budget général en 2019.

Comptes administratifs 2019	Section de Vaux-Saint- Sulpice	Régie des Energies d'Hauteville- Lompnes	Gîte d'Hostiaz	Régie des Bois et Forêts	Lotissement le Grana	Lotissement le Planachat
Dépenses de fonctionnement	15 953,27 €	1 718 155,19 €	10 688,38 €	237 691,67 €	0,00 €	12 661,36 €
Recettes de fonctionnement	48 397,92 €	801 209,39 €	15 291,77 €	283 379,77 €	0,00 €	175 090,40 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>32 444,65 €</b>	<b>- 916 945,80 €</b>	<b>4 603,39 €</b>	<b>45 688,10 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>162 429,04 €</b>
Dépenses d'investissement	0,00 €	120 972,31 €	55 174,76 €	91 665,64 €	81 057,77 €	181 213,06 €
Recettes d'investissement	84 057,76 €	593 727,24 €	51 946,10 €	37 293,90 €	81 057,77 €	8 745,81 €
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>84 057,76 €</b>	<b>472 754,93 €</b>	<b>- 3 228,66 €</b>	<b>- 54 371,74 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 172 467,25 €</b>
<b>Solde global de clôture</b>	<b>116 502,41 €</b>	<b>- 444 190,87 €</b>	<b>1 374,73€</b>	<b>- 8 683,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 10 038,21€</b>

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements**
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

## Les restes à réaliser – détail

Opération	Objet	RAR dépenses (TTC)	RAR recettes (TTC)	
Cimetière	Columbarium rajout de 9 cases au cimetière d'Hauteville	8 957,00 €		
Ecole Cormaranche	Subvention DETR Espace récréatif Cormaranche		7 130,00 €	
Divers Matériel	Souffleur BR 700	776,26 €		
Espace agro Touristique Ferme Guichard	Annonce voix Ain pour travaux - Amélioration pastorale sur la ferme Guichard - Lot 2 création de layons	102,00 €		
	Annonce voix Ain pour travaux - Amélioration pastorale sur la ferme Guichard - Lots 1 et 2	384,00 €		
Voirie	Régularisation foncière au droit des parcelles Avenue de Lyon	1 836,00 €		
Gymnase	Subvention DETR Façade Gymnase		5 806,62 €	
Travaux extension mairie et Salle des fêtes Hostiaz	Extension mairie Hostiaz – salle des fêtes	3 383,09 €		
	Meubles pour cuisine SDF Hostiaz	2 408,22 €		
	Honoraires architecte pour la construction de la salle d'Hostiaz	4 783,73 €		Solde
<b>Total restes à réaliser BUDGET GÉNÉRAL</b>		<b>22 630,30 €</b>	<b>12 936,62 €</b>	<b>- 9 693,68 €</b>

Opération	Objet	RAR dépenses (HT)	RAR recettes (HT)	
Marché Raccordement RCU	Travaux raccordement RCU Clinique du Souffle	83 040,00 €		Solde
<b>Total restes à réaliser BUDGET RÉGIE DES ÉNERGIES</b>		<b>83 040,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 83 040 €</b>

Opération	Objet	RAR dépenses (HT)	RAR recettes (HT)	
Marché Travaux	Travaux extension Gîte d'Hostiaz - restaurant	2 503,66 €		Solde
<b>Total restes à réaliser BUDGET GITE D'HOSIAZ (bar, restaurant, gîte)</b>		<b>2 503,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 2 503,66 €</b>

Commune déléguée concernée	Objet	RAR dépenses (HT)	RAR recettes (HT)	
Cormaranche	Subvention Sylv'Acctes - Travaux sylvicoles en futaie irrégulière		7 749,00 €	
	Subvention Haut Bugey - Travaux sylvicoles en futaie irrégulière		3 800,00 €	
	Travaux sylvicoles en futaie irrégulière	20 904,10 €		
Hauteville	Subvention Sylv'Acctes - Travaux sylvicoles en futaie irrégulière		9 226,00 €	
	Subvention Haut Bugey - Travaux sylvicoles en futaie irrégulière		4 612,00 €	
	Travaux sylvicoles en futaie irrégulière	25 370,90 €		
Hostiaz	Subvention Région Piste forestière		62 305,00 €	Solde
<b>Total restes à réaliser BUDGET BOIS ET FORÊT</b>		<b>46 275,00 €</b>	<b>87 692,00 €</b>	<b>+ 41 422 €</b>

# Les engagements pluriannuels – TTC – Budget général

		Cout de l'opération en TTC	RESIDUEL FIN 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1/ versement excédents eau/asst de 2018 à HBA	Fonctionnement Investissement	509 310,25 269 571,90	509 310,25 269 571,90	101 862,05 53 914,38	TRESORERIE					
2/ prog accessibilité des Bâtiments publics	9 ans	246 408	188 482	26 926	26 926	26 926	26 926	26 926	26 926	26 926
3/ réfection Avenue de la Liberté (conv avec le départ.)	2018	400 000 (part commune 250 000)	150 000	75 000	75 000					
4/ Projet réfection avenue de Lyon	2020	450 000 (part commune 120 000)	120 000	0	40 000	40 000	40 000			
5/ Projet réfection RD8 Cormaranche	2020	200 000 (part commune 140 000)	140 000	0	0	47 000	47 000	46 000		
6/ renouvellement du parc informatique MAIRIE	Rotation de 5 ans des matériels	25 000	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000		
7/ renouvellement du parc informatique SCOLAIRE	Rotation de 5 ans des matériels	15 000	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000		
8/ prog travaux sur les cimetières	5 ans	50 000	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000		
9/ Eclairage public	Financé par la Taxe LEP	480 000	300 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000		
10/ travaux connexes de l'aménagement Foncier	* Valorisation du travail réalisé en interne régie directe	351 000	125 000	25 000*	25 000*	25 000*	25 000*	25 000*		
11/ travaux CSC 7 lieux	2015-2021	70 000	20 000	10 000	10 000					
12/ isolation thermique (bât communaux / SIEA)	4 ans	24 000	24 000	6 000	6 000	6 000	6 000			
13/ réfection trottoirs	3 ans	60 000	60 000	20 000	20 000	20 000				
<b>TOTAL</b>			<b>1 996 364,15</b>	<b>396 702,43</b>						

# Autres Engagements et contrats pluriannuels

## BUDGET GENERAL :

### FONCTIONNEMENT

- Contrat de chauffage, des cantines, des télécommunications,
- Contrat de Maintenances des copieurs, informatique, automatisme, Eclairage public ...
- Contrat des Assurances
- Contrat d' Entretien Espaces verts la FRETA
- Contrat de fourniture de Fioul (caburant, gaz, électricité),

## BUDGET FORET :

### INVESTISSEMENT

- Plans AMENAGEMENT FORESTIER DES FORETS COMMUNALES – 20 ans : Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Hostiaz et Thézillieu (5 sections)

## BUDGET LOTISSEMENT LE

### PLANACHAT :

- Pas d'engagement pluriannuel

## BUDGET LOTISSEMENT LE GRANA :

- Pas d'engagement pluriannuel

## BUDGET GITE D'HOSTIAZ :

- Pas d'engagement pluriannuel

## BUDGET REGIE des ENERGIES :

Budget d'attente - MORATOIRE 2017/2019 – DSP en cours de finalisation en 2020 – réaménagement de la dette en cours

Objectif : DSP signée en 2020 → annuité sur 25 ans = environ 100 000 €/an, compensée par la redevance du délégataire (50000 € les 4 premières années, puis 100000€), versement d'un ticket d'entrée par le délégataire de 600000€

### INVESTISSEMENT

- PLAN de relance : extension de réseau raccordement clinique du Souffle + raccordement CHPH-CHARVET-MANGINI

### FONCTIONNEMENT

- engagement pluriannuel par marché (P1-P2-P3) avec une clause de fin anticipée

# Les engagements pluriannuels – HT – Budgets annexes

		Cout de l'opération en HT	RESIDUEL FIN 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>BUDGET GITE D'HOSIAZ</b>										
Néant										
<b>TOTAL BUDGET GITE D'HOSIAZ</b>				<b>0</b>						
<b>BUDGET ENERGIES</b>										
Plan de relance Ajouter le PPI de travaux d'extension	2019	470 782	313 854,66	156 927,33	156 927,33					
DSP (en cours) - si signature	Annuités de la dette réaménagée	2 500 000	En cours	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
<b>TOTAL BUDGET ENERGIES</b>				<b>256 927,33</b>						
<b>BUDGET FORET</b>										
> Plans de gestion des forêts communales 2014-2033	2014	800 000	480 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
<b>TOTAL BUDGET FORET</b>			<b>480 000</b>	<b>40 000</b>						

TRESORERIE

# Les recettes d'investissement

---

- ❑ Une subvention en 2020 de 40 000 € a été attribuée par le Conseil Départemental de l'Ain pour la réfection de l'avenue de la Liberté.
- ❑ Des restes à percevoir de subventions pour :
  - le préau de l'école de Cormaranche à hauteur de 7130 € de DETR
  - la façade du gymnase à hauteur de 5 806 € de DETR
- ❑ La Commune nouvelle percevra en 2020 le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
  - Pour les dépenses d'équipement réalisées
    - Pour Cormaranche-en-Bugey et Hostiaz en 2018
  - Pour les dépenses d'équipement du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 (non perçu en 2019)
  - Pour les dépenses d'équipement du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020
    - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune nouvelle déclare trimestriellement le FCTVA sur les dépenses réalisées sur l'exercice en cours.

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette**
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion

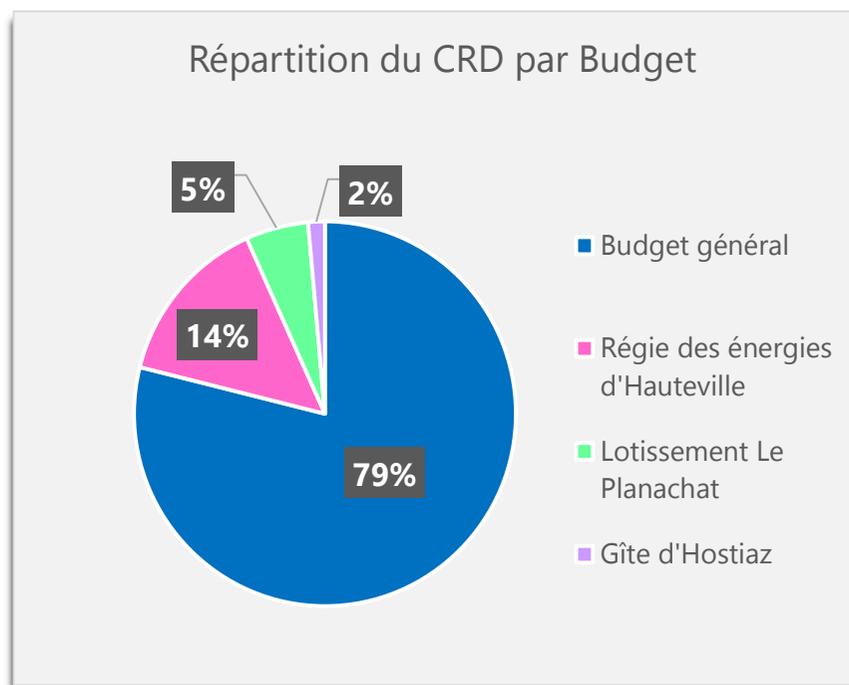
# Encours de dette et perspectives pour le projet de budget

- L'encours de dette et les annuités d'emprunts 2020 se répartissent comme suit :

	Budget général	Régie des énergies d'Hauteville	Lotissement Le Planachat	Gîte d'Hostiaz	TOTAL
Capital restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	6 985 403,61 €	1 271 781,42 €	469 771,74 €	126 424,12 €	8 853 380,89 €
Remboursement en capital	517 591,80 €	379 997,51 €	23 442,03 €	8 720,23 €	929 751,57 €
Intérêts	257 941,71 €	38 494,53 €	8 298,25 €	2 140,26 €	306 874,75 €
<b>Total annuité d'emprunt 2020</b>	<b>775 533,51 €</b>	<b>418 492,04 €</b>	<b>31 740,28 €</b>	<b>10 860,49 €</b>	<b>1 236 626,32 €</b>
Capital restant dû au 31 décembre 2020	6 467 811,81 €	891 783,91 €	446 329,71 €	117 703,89 €	7 923 629,32 €

- Le budget de la Régie des Energies d'Hauteville comporte deux lignes de trésorerie en cours pour un montant total de 695 000€, qui sera inclus dans le réaménagement de la dette.

- Les autres budgets 2020 s'équilibreront sans recours à de nouveaux emprunts.



# Annuités prévisionnelles de la dette sur le budget général (hors emprunts nouveaux)



- ❑ Le capital restant dû représente **6 985 403,61 €** au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et diminuera de **3 044 065,43 €** au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- ❑ Les annuités de la dette actuelle (capital et intérêts) représentent **775 533 €** en 2020, puis **658 780,43 €** au terme du mandat en 2026, et **599 915,98 €** en 2029.
- ❑ Sur la durée du mandat 2020 2026 l'annuité de la dette diminuera de **116 753,08 €**.

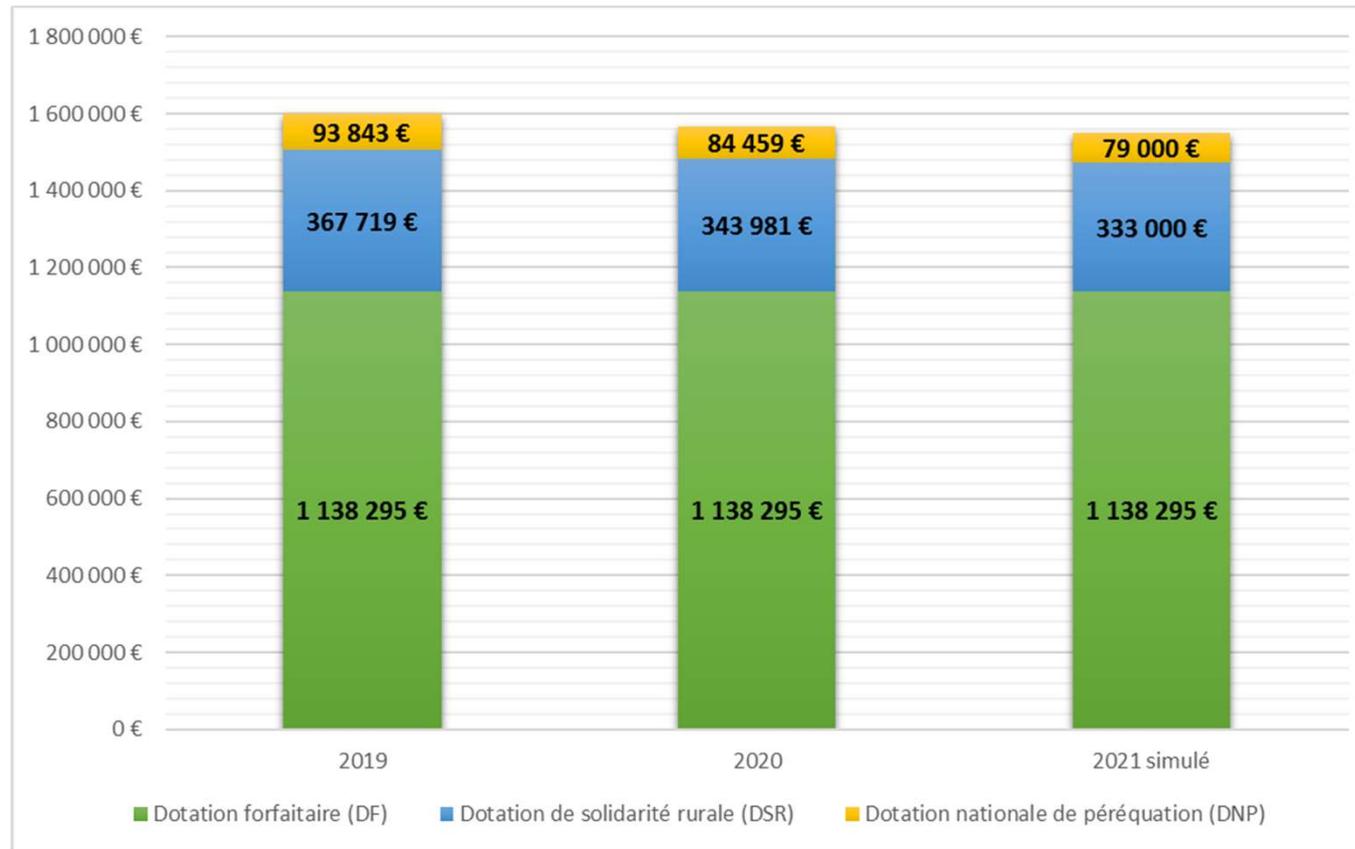
- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses**
- ETAPE 5 | Conclusion

## Les évolutions de la DGF

DGF	2019	2020	2021 simulé
Dotation forfaitaire (DF)	1 138 295 €	1 138 295 €	1 138 295 €
Dotation de solidarité rurale (DSR)	367 719 €	343 981 €	333 000 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	93 843 €	84 459 €	79 000 €
<b>TOTAL DGF</b>	<b>1 599 857 €</b>	<b>1 566 735 €</b>	<b>1 550 295 €</b>

- ❑ La création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019 permet d'augmenter la Dotation Forfaitaire de 5% (= 54 205,00 €) par rapport à 2018 et de la maintenir pendant 3 ans.
- ❑ La commune nouvelle n'est plus éligible à la dotation « élu local » qui concerne les communes de moins de 1 000 habitants (Cormaranche, Hostiaz et Thézillieu la percevaient), soit une perte de 9 000 € par an.

# Evolution de la DGF



*Simulation 2021 à population constante et à droit constant*

# Les évolutions prévisionnelles des taxes « ménages »

- ❑ La Loi de Finances pour 2020 a fixé un coefficient de revalorisation des bases de fiscalité locale de 1,2% pour 2020

- D'après la notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2020 est de 2 198 820 €

	2019	2020 estimation
Recettes fiscales « taxes ménages »	2 177 505 €	2 198 820 €

- ❑ Les taux votés en 2020 s'appliqueront sur le territoire de la commune nouvelle :

- Pour rappel, en 2019 la commune nouvelle avait délibéré la mise en place d'une intégration fiscale progressive sur 12 ans des taux de Taxe d'Habitation, de Taxe sur le Foncier Bâti et de taxe sur le Foncier Non Bâti de la Commune nouvelle et qui débiterait à partir de 2020.
- Les services fiscaux se chargeront de calculer le taux de chaque commune déléguée en appliquant le lissage sur 12 ans.
- Le taux de la taxe d'Habitation 2019 sera reconduit à l'identique en 2020 sur chaque ancienne commune pour les foyers les plus aisés encore concernés par la TH (20%), mais la base d'imposition sera réévaluée par l'Etat en 2020. Le lissage prévu sur 12 ans ne sera pas appliqué sur cette taxe.
- les taux TFB et TFNB doivent être votés avant le 3 juillet 2020 par le conseil municipal

Taux communaux	2019	2020
Taxe d'habitation	-	-
Taxe sur le foncier bâti	20,71%	20,71%
Taxe sur le foncier non bâti	59,99%	59,99%

# Les évolutions annuelles des autres recettes

---

- ❑ En ce qui concerne les autres dotations et recettes fiscales, les évolutions suivantes peuvent être retenues :
  - Taxes sur les pylônes (implantation d'un pylône télé à Cormaranche),
  - Taxes sur l'électricité,
  - Taxe additionnelle aux droits de mutations (une baisse est à prévoir suite à la pandémie COVID-19),
  - Compensations d'exonérations fiscales,
  - Fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle,
  
- ❑ En ce qui concerne les produits des services, les montants prévus sont diminués suite à la pandémie COVID-19 : les loyers, les recettes de location de salles et de gîtes, les recettes sur les produits bruts du CASINO

# Hypothèses d'évolutions des dépenses

---

- ❑ Les subventions versées aux associations par la commune nouvelle et celles reprises de l'ex CCPH ont représenté 108 932 € en 2019, auxquels il faut ajouter 36 000 € de subvention au CCAS, 180 000 € au Centre Social et 13 216,50 € au COS pour l'adhésion CNAS (Comité National d'Action Sociale)
  - un examen détaillé au cas par cas des subventions sera réalisé pour optimiser les dépenses et poursuivre le soutien au tissu associatif et à l'évènementiel communal
  - l'enveloppe dédiée aux subventions et participations devra intégrer un soutien à la relance des commerces locaux en sortie de crise sanitaire
  
- ❑ En ce qui concerne la masse salariale, une diminution de 3% des dépenses est affichée dans le budget général 2020 par rapport au CA 2019

# Evolution des épargnes et capacité de désendettement

	CA 2019
<b>Epargne brute</b>	<b>466 393,00 €</b>
Remboursement en capital	533 251,62 €
<b>Epargne nette</b>	<b>-66 858,62€</b>
Encours de dette fin d'exercice	6 985 403,61 €
Capacité de désendettement	15 ans

- ❑ La capacité de désendettement s'élève à 15 années fin 2019.
- ❑ La capacité de désendettement moyenne admissible pour les communes de même strate de population se situe entre 5 et 7 ans.
- ❑ Le besoin de financement (emprunts nouveaux - remboursements d'emprunts) sera négatif en 2020
  - Pas d'emprunt nouveau pour financer les investissements

- ETAPE 1 | Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- ETAPE 2 | Les investissements
- ETAPE 3 | L'encours de dette
- ETAPE 4 | Les hypothèses d'évolution des recettes et des dépenses
- ETAPE 5 | Conclusion**

# Conclusion

- ❑ Le budget 2020 s'inscrira dans la continuité d'une gestion maîtrisée des finances communales obligée par une situation financière qui impose la plus grande vigilance
  - Maîtrise et rationalisation des dépenses de fonctionnement
  - Pas de hausse d'impôt
  - Pas d'emprunt nouveau
  
- ❑ Pour le budget principal, les objectifs pour 2020 sont les suivants :
  - Stabilité des dépenses Réelles de Fonctionnement
  - Maintien des épargnes
  - Besoin de financement négatif (soit aucun nouvel emprunt réalisé en 2020)
  
- ❑ Pour le budget de la Régie des Energies, les objectifs pour 2020 sont les suivants :
  - Engagement des travaux de raccordement au réseau de chaleur (pour 3 clients majeurs permettant de fournir au délégataire le seuil de puissance mini figurant dans le contrat),
  - Signature du contrat de la DSP (versement du droit d'entrée par le délégataire),
  - Réaménagement de la dette sur la durée du contrat de la DSP.
  - Rattrapage de taxes sur Energie Gaz (ESSAM 80 000€ HT)